



Réunion du Conseil d'Administration du 16 juin 2014

Lieu :

Maison des Associations, av. des Martyrs, 05400 Veynes.

Présents :

COCAGNE Philippe, PENNINGA Hans, TOURTET Jean-Yves, MARIANI Guy, GUIGNARD-FIRATO Jean-Emmanuel, PICARD du CHAMBON Laure.

Invités :

VALLIERE Laurent, NOPRE Xavier, SUBLARD Patricia et MASCARIN Michel.

Excusés :

QUEMIN Sandrine, CHOLET Dominique.

Début : 20h45 / **Fin :** 23h40

En préliminaire le Président rappelle aux membres du CA qui souhaitent se représenter qu'ils doivent refaire rapidement une lettre de candidature et invite les candidats éventuels à nous rejoindre afin de soulager ceux qui ont beaucoup à faire. Nous sommes actuellement 6 au CA et il serait bon de l'élargir au maximum (soit 12 personnes).

a) Approbation du PV de la réunion du CA du 14/04/2014 :

Le PV de la réunion du CA du 14/04/2014 a été approuvé à l'unanimité.

b) Bilan & rapport financier :

Le bilan financier a été envoyé par mail sur la liste du bureau le 14 juin 2014.

Le solde actuel est négatif de 137,45 €. Ce chiffre s'explique par le fait que nous avons réalisé des investissements en maillots (de l'ordre de 1000 €) et en volants (environ 400 €) pour la saison à venir. La subvention de l'OMS de 1452 € sera votée le 26 juin. Du fait que le club possède une école de sport, il reçoit davantage que l'an passé. Le trésorier explique que pour les TDJ & GP du Codep 05 le club organisateur reçoit 5 € par joueur, ce qui permet de financer les récompenses et/ou la buvette.

Le solde en fin de saison s'élève environ à 2580 € (le club s'efforce de toujours garder un fonds de roulement de 1500 €). Des dossiers de subvention sont en cours : auprès du Conseil Général pour le matériel informatique (PC et disque dur externe) afin que le club soit autonome de ce point de vue ainsi qu'auprès du CNDS.

c) Préparation de l'AGE suivi de l'AGOE :

L'AG Extraordinaire commencera à 18h30. Nous devons avoir 1/3 des membres présents soit 24 sur 74 licenciés, ou leurs pouvoirs. Nous devons donc appeler chacun à participer à cette AG ou à nous confier un pouvoir ! Seront vraisemblablement présents un membre du Codep 05, l'OMS et la Mairie. Ne pas oublier la feuille d'émargement (JY & G)!

Rapports à faire : moral (P), financier (JY & G) et sportif (JE & L).

Prévoir vidéoprojecteur et écran (JE) et prévoir un apéritif dînatoire (L).

Ne pas oublier d'insérer dans le rapport sportif le tableau des tournois auxquels les joueurs du club ont participé, avec notamment les derniers résultats de la Plume des Neiges, du Volant des Alpes et du Championnat de France Vétérans !

Parmi les thèmes abordés à l'Assemblée il y aura bien évidemment :

les entraînements : Laurent & Philippe font un bilan de la saison pour ce qui concerne les entraînements jeunes, compétiteurs, minibads, adultes et compétiteurs adultes :

Les entraînements ont commencés mi-septembre et finissent le mardi 24 juin.

Concernant la séance du vendredi, pour les jeunes, il y a deux groupes (17h30 à 19h00 et de 19h00 à 20h30), le premier groupe présente en moyenne 8 à 12 jeunes et le deuxième est à destination des jeunes compétiteurs (au nombre de 5).

Concernant la séance du mardi, pour les adultes, il y a le créneau 19h00 à 20h00, tous les 15 jours, 3 terrains sont utilisés.

Concernant la séance pour les compétiteurs adultes, il n'y en a pas eu, faute des mêmes entraîneurs déjà très pris.

Les entraînements du vendredi à destination des moins de 9 ans, ont été menés en parallèle cette année tous les mardis d'octobre à mai, dans le cadre de l'obtention d'un diplôme spécifique (DIJ).

Laurent gère les entraînements adultes et jeunes mais pour la nouvelle saison des « renforts » sont désormais nécessaires.

Actuellement il y a trois volontaires désireux d'obtenir le DAB, afin de soutenir l'équipe existante, notamment dans le domaine de l'animation afin que les autres entraîneurs puissent se concentrer à l'avenir davantage sur les autres spécificités à destination des compétiteurs/minibads/handibads.

la cotisation : du fait que les subventions de toute nature ne feront que baisser, nous devons augmenter progressivement le prix de la cotisation. L'idée d'une cotisation unique est évoquée. Nous devons nous entendre avant l'AG sur le prix de cotisation proposé et prendre une décision à ce sujet le mardi 24 juin à 19h.

d) Modification des statuts du BCV05 en AGE :

Nous pensons insérer dans les statuts les membres d'honneur. Le président songe entre autres à Stéphane MALAN.

e) Modification du Règlement Intérieur du BCV05 en AGO :

La seule modification à apporter concerne le nombre de séances d'essai. Nous ne précisons plus le nombre mais dirons que cela est conforme au nombre de séances d'essai préconisé par la Fédération Française de badminton.

f) Achat de volants de compétition (RSL) :

Pour l'instant nous attendons la rentrée et le prix que nous obtiendrons pour les volants RSL et Babolat.

g) Bilan du tournoi TDJ du 1^{er} juin :

Le Président rappelle que ce tournoi a bien failli ne pas avoir lieu devant le manque d'investissement des parents et autres bénévoles éventuels. Finalement ils ont répondu à l'appel et le bilan est globalement positif, à savoir :
Installation du plateau : Jean-Emmanuel s'est chargé avec Lionel de la caméra, propreté des terrains
Table de marque : alors que le club dispose de 4 SOC il n'y avait qu'un SOC à la table de marque...
Buvette : Laure aidée de 2 parents puis de Patricia. Suffisant vu le faible nombre de participants.
Désinstallation et rangement : Fait rapidement car les parents ont aidé !

h) Organisation des prochaines compétitions :

Il s'agit dans le cadre du Codep 05 d'organiser un TDJ à l'automne et un GP et par ailleurs le BADinBUËCH et le BadOMS. Il est conseillé de choisir nos dates rapidement ! Cela se fera dès le nouveau CA élu !
À ce propos, l'AG du Codep 05 se tient le 1^{er} juillet à Embrun et nous sommes vivement invités à y prendre part.

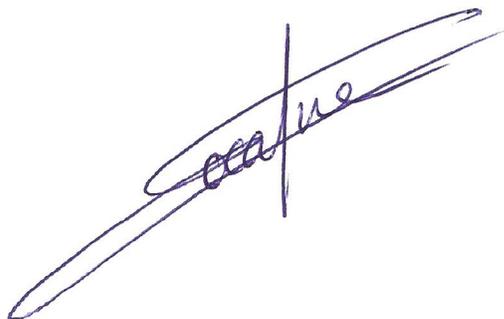
i) Création de commissions :

C'est un atout pour un club de posséder des commissions qui font du travail en amont. Cela accélère la prise de décision du CA devant les propositions faites par ces dernières...

j) Questions diverses abordés :

Remboursement ou non par le club des déplacements des jeunes aux tournois et autres stages effectués en dehors du 05. Après réflexions nous décidons à 3 voix pour, 2 contre et 1 abstention d'allouer un forfait de 20 € à chaque joueur ayant occasionné des frais vis-à-vis de ces tournois et autres stages. Nous devons revoir cette question l'an prochain et adopter une ligne de conduite claire.

Le président de séance
Philippe Cocagne



Les secrétaires de séance
Jean-Emmanuel Guignard-Firato
Laure Picard du Chambon

